



Pratiques collectives suspendues jusqu'à la fin de la semaine

Publié le 27 janvier 2022

En application du protocole en cas de dépassement du premier seuil d'alerte (15 cas positifs), les activités suivantes seront suspendues à partir de mercredi 26 janvier au soir et ce jusqu'à la fin de la semaine.

- ▶ Toutes les chorales
- ▶ Tous les orchestres et grands ensembles
- ▶ L'éveil musique et danse

La Direction

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Parvis de la Préfecture - CS 80309
95027 Cergy-Pontoise Cedex
01 34 41 42 53